

Aziz Rabbah: Elaboration prochaine d'une nouvelle stratégie pour le secteur du transport maritime

Economie

Posté par: Administrateur

Publié le : 20-03-2012 21:01:26

Le gouvernement s'attèlera au cours des prochains mois à la définition d'une nouvelle stratégie pour le secteur du transport maritime en vue de restaurer la compétitivité de la flotte nationale, après la saisie de deux navires marocains pour créances impayées, a affirmé le ministre de l'Équipement et des transports, M. Aziz Rabbah.

"Le gouvernement, en partenariat avec les acteurs privés, s'attèlera au cours des prochains mois à la définition d'une nouvelle stratégie et d'un plan d'action clair pour le secteur maritime à travers un contrat programme en vue de restaurer la compétitivité et la pérennité de la flotte nationale", souligne un communiqué du ministère publié suite à la tenue, récemment à Rabat, d'une réunion consacrée à l'examen de la situation difficile des compagnies maritimes marocaines.

A cette occasion, M. Rabbah a souligné l'importance stratégique de la flotte maritime nationale et la nécessité de conjuguer les efforts de tous les intervenants en vue de venir en aide aux compagnies marocaines qui connaissent "d'importantes difficultés financières" en vue de les aider à "surmonter la grande crise" ayant conduit à la saisie conservatoire de navires marocains dans les ports européens.

Dans ce sens, M. Rabbah a souligné que le gouvernement s'active actuellement sur deux fronts. Le premier concerne la recherche de mesures permettant à ces compagnies de reprendre leur activité normale et les rendre en mesure de faire face aux contraintes financières et sociales liées au personnel.

Le deuxième volet porte sur la mise en place des mesures nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de l'opération de transit 2012, ajoute le communiqué.

A l'issue de cette réunion, les participants ont appelé à contribuer au sauvetage des compagnies maritimes marocaines et à les aider à dépasser la crise qu'elles subissent.

Les ferries "Biladi" (Comarit) et "Marrakech" (Comanav), assurant la liaison entre Tanger et le port français de Sète (sud) avaient été saisis successivement par décision de justice pour créances impayées, en janvier dernier, rappelle-t-on.

MAPF